

Déconfinement : à Gisors, les écoles ne rouvriront pas la semaine prochaine

La ville de Gisors ne rouvrira pas ses écoles à partir du 11 mai. Le maire, Alexandre Rassaërt estime que "les conditions ne sont pas réunies pour le faire correctement et en garantissant les normes sanitaires".



Dans l'Eure, à Gisors, les écoles ne rouvrent pas avant le 18 mai 2020, au mieux © Radio France - Laurent Philippot

Après avoir organisé un Facebook Live avec ses administrés où il faisait part de ses questionnements, après avoir réuni l'ensemble des conseillers municipaux lors d'une visioconférence où *"les divergences exprimées ont largement dépassé les clivages habituels du conseil municipal"*, Alexandre Rassaërt a tranché, les écoles ne rouvriront pas à Gisors à partir du 11 mai 2020.

Nous prenons le temps de la réflexion et du travail concerté. Il en va de notre responsabilité et du lien de confiance qui lie la collectivité à ses habitants."

Lélu, également vice-président du conseil départemental de l'Eure, explique sa décision dans un long communiqué, tout en rappelant que **le conseil scientifique avait préconisé une rentrée en septembre.**

"Un protocole sanitaire très contraignant"

"Ce protocole ne nous est parvenu que dimanche dernier à 20 heures, soit 4 jours ouvrés avant la rentrée prévue" peste Alexandre Rassaërt qui met en avant *"un délai totalement insuffisant pour nous organiser dans de bonnes conditions"*. L'élú estime que [ce protocole](#) est *"particulièrement difficile à appliquer pour de jeunes enfants"* et poursuit : *"plusieurs agents municipaux et enseignants ne reviendront pas travailler, notamment pour des raisons médicales, ce qui complique également la mise en place des règles sanitaires"*.

Un service exceptionnel de garde

"Pour les enfants de plus de 3 ans dont les parents travaillent, n'ont pas d'autre mode de garde et n'ont pas possibilité de télétravailler, la ville met en place un service exceptionnel de garde à partir de mardi prochain dans la limite des places disponibles" indique de son

communiqué le maire. La crèche rouvre dès lundi pour les enfants dont les parents sont dans l'obligation de se déplacer pour travailler.

Réouverture des écoles le 18 mai ou pas

Avant le samedi 16 mai, Alexandre Rassaërt réunira l'ensemble des conseillers municipaux *"pour décider d'une réouverture – ou non – très progressive des écoles à partir du 18 mai, si toutes les conditions sont réunies"*. **Un calendrier de travail va être fixé**, la municipalité et les services de l'État travailleront sur différents scénarios envisageables. Le maire de Gisors promet que les représentants des parents d'élèves seront informés en toute transparence.